

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRESTATION CONSEIL ERGONOMIE

Agir sur les Facteurs Organisationnels



OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- RÉDUIRE LES DOULEURS
- RÉDUIRE LES ARRÊTS MALADIE
- FACILITER LA PRODUCTION EN QUALITÉ

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ajuster les exigences du travail aux possibilités de l'homme afin de réduire les contraintes.
Concevoir les équipements et les installations en vue d'un maximum d'efficacité, de précision et de sécurité.
Étudier la configuration des postes et les conditions de travail afin d'assurer une posture adéquate.
Adapter l'environnement (éclairage, air conditionné, bruit, etc.) aux besoins physiques de l'homme.



ERGONOMIE D'UNE PRESTTION

1. OBSERVER les facteurs organisationnels

Organisations
sociotechniques

- Structures de temps
Durées
- Statut social
Probabilités d'évolution
Initiative
- Prise de risque
Coopération
Autonomie
Communication
- Identification au produit
Emploi des capacités intellectuelles
- Traitement de l'information
Images opératives
Opérations mentales
Complexité des messages
Contraintes de temps
Apprentissages
Signaux et vigilance

Environnement
physique

- Vibrations
- Bruits
- Thermique
- Lumière
- Rayonnements
- Toxiques
- Particules
- Goûts
- Odeurs
- Charges électrostatiques
- Charges physiques dynamiques
- Postures
- Comportement physique de l'humain dans son cadre de vie
- Espace de travail

Qualifications de l'intervenante:

- ◆ Psychologue du Travail
- ◆ Formatrice qualifiée — Certifiée « Intelligence Pratique »
- ◆ Ergonome qualifiée

*D'après « Les cahiers de la sécurité industrielle », Un état de l'Art, Fondation pour une Culture Industrielle.
François DANIELLOU, Marcel SIMARD, Ivan BOISSIÈRES

2. MESURER ET EVALUER



« L'ergonomie peut être définie comme l'adaptation du travail à l'homme, ou, plus précisément, comme la mise en œuvre de connaissances scientifiques relatives à l'homme et nécessaires pour concevoir des outils, des machines et des dispositifs qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité. »

Conséquences
SANTÉ

Conséquences
PRODUCTION

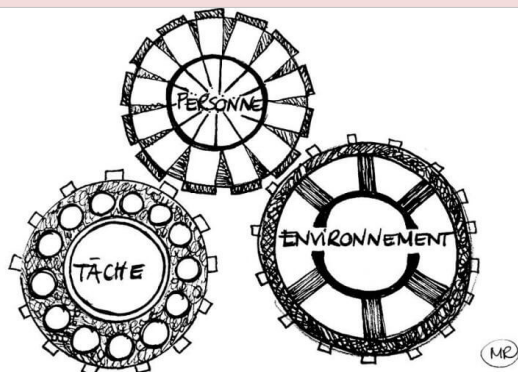
Modèle « Intelligence Pratique » - OMCA
Droits réservés T.E.S PREVENTION SAS



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PRESTATION CONSEIL ERGONOMIE

Agir sur les Facteurs Organisationnels

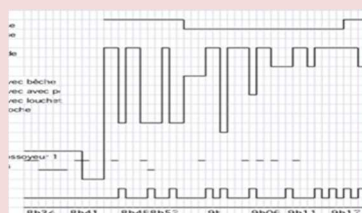


3. ANALYSER & DIAGNOSTIQUER

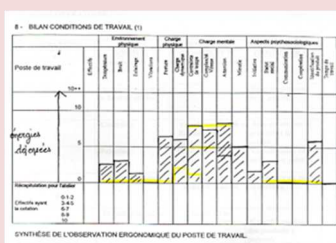
Activité :
Contraintes
Ressources

Tâche :
Prescrite
Réelle

Absences, AT :
Quantitatif
Qualitatif



Chronique d'activités



Grille du LEST

OUTILS

Relevés manuels.
Enregistrements vidéo
Chroniques d'activité
Métrologie



Les transformations sont faites pour répondre aux objectifs des entreprises (économique, déploiement, efficacité etc.), tout en préservant la santé et les compétences des salariés. Cette double finalité a comme objectif d'améliorer conjointement les conditions de travail et la productivité.

4. PRECONISER & ACCOMPAGNER

Indicateurs performance

Baisse taux absentéisme
Baisse AT/MP
Usure professionnelle
Hausse résultats
Qualité
(industrie et services)



Ingénierie de projet
Accompagnement changements
Capitalisation et autonomie



Leviers

Facteurs Humains
et Organisationnels
Implication du management
Démarche collaborative
Impacts réglementaires

5. RESTITUER LES CONCLUSIONS

Livrables :

- ⇒ Exposés des résultats
- ⇒ Perspectives de mise en œuvre

Modèle « Intelligence Pratique » - OMCA
Droits réservés T.E.S PREVENTION SAS

www.tes-prevention.fr / e.coupat@tes-prevention.fr

T.E.S PREVENTION SAS

Organisme de formation enregistré sous le n° 84380752238 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes
Domiciliée 5, rue Henri Jacquier 38200 Vienne — RCS Vienne 884 074 444 — Tél +33 671 215 959
IPRP — Intervenante en Prévention des Risques Professionnelles — Renouvellement au 31 août 2020 n° 1445988

